

FAITS DIVERS À VECKRING

Excès de vitesse fatal



À 18 h 30, rue Sainte-Apolline, une voiture roulant à vive allure a heurté Gazelle, un chat de 12 ans qui a perdu la vie, alors qu'elle venait à la rencontre de sa propriétaire, Florence Vanderbosse. « Ce qui choque terriblement dans ce fait divers, c'est que trois priorités à droite se succèdent dans la descente de la rue qui est limitée à 30 km/h. Cette configuration de voirie devrait imposer aux conducteurs une extrême prudence de jour comme de nuit. De plus, dans cette rue un jeune enfant de 4 ans y habite, le nôtre. Il aurait très bien pu être fauché comme l'a été notre chat. Enfin, le plus intolérable fait est que cette voiture n'a ni freiné, ni ralenti, et a poursuivi son chemin », témoigne la mère de famille. Des témoins présents sur place ont aidé les époux Vanderbosse à identifier cette voiture. Un signalement a été fait à la gendarmerie de Metzervisse et une enquête est en cours. « Notre souhait est de sensibiliser toute personne à l'obligation de prudence, de respect et de secours, envers tout être vivant qu'il soit animal ou humain. Pour que ce drame ne se reproduise plus jamais », expliquent Florence et Mickaël Vanderbosse.

LE 21 FÉVRIER À BOUSSE

Thé dansant



Le collectif d'animations culturelles organise un grand thé dansant de la St-Valentin, le dimanche 21 février dès 14 h 30, à la salle des fêtes de Bousse. L'animation sera assurée par l'orchestre Tony Collin's, avec une surprise réservée aux dames présentes. Buvette et pâtisseries à disposition. Tarif : 5 €. Renseignements et réservations : 03 87 73 92 35 après 19 h.

CARNET ROSE À BERTRANGE-IMELDANGE

Bienvenue Léanne !



Léanne est née le 15 janvier et sa grande sœur Charline l'attendait avec impatience. Elles font le bonheur de leurs parents, Virginie Lina-Vaissère et Mathieu Lina, domiciliés à Bertrange-Imeldange. Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité aux petites filles.

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins

Metzervisse, Kédange, Hombourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : 2, impasse Jacqueline-Auriol (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

URBANISME

Ancienne forge démolie : une surprise au goût amer

Le maire Jean-Claude Haubert et son conseil municipal n'en reviennent pas. Le bâtiment de l'ancienne forge a été démolie à leur insu alors qu'il n'était question au départ que d'une rénovation-extension.

L'ancienne forge, c'était un peu l'emblème du village. C'est un creve-cœur de la voir en ruine. Le maire de Saint-François-Lacroix, Jean-Claude Haubert, a du mal à cacher son émotion. Comme beaucoup d'habitants, il a découvert mercredi qu'une pelle mécanique s'attaquait aux murs de cette ancienne bâtisse située au cœur du village de Lacroix. « Avec la chapelle, je pense que c'était le bâtiment le plus ancien de la commune. »

Son étonnement est d'autant plus grand qu'il estime « avoir été trompé » par les déclarations du maître d'œuvre, lequel s'était présenté en mairie « pour des travaux de rénovation ». « Regardez, c'est écrit noir sur blanc : il était question de remplacement et modification de fenêtres et portes sur construction existante et extension par construction d'un local pour la chasse et d'une chambre froide. »

Effectivement, sur ce point, la démolition n'a jamais été évoquée par écrit. « Du coup, des habitants tiennent notre municipalité pour responsable. Ils pensent qu'on était au courant. J'ai déjà eu droit à de nombreux reproches depuis mercredi. Mon

seul tort, c'est d'avoir fait confiance au maître d'œuvre qui agit pour le compte du propriétaire. Au-delà de ça, je considère que cette démolition est une marque d'irrespect envers la commune, son histoire et ses habitants qui tenaient beaucoup à cet édifice. »

« On a changé notre fusil d'épaule »

Une version que nuance le maître d'œuvre du chantier, par ailleurs locataire du bâtiment (N.D.L.R. : celui-ci a souhaité garder l'anonymat). Pour lui, le bâtiment était devenu « vétuste, trop vétuste même pour pouvoir engager des travaux de rénovation. »

Et de ramener les choses dans leur contexte : « Nous étions effectivement partis pour engager des travaux de rénovation-extension mais, après analyse des caractéristiques du bâtiment, on a changé notre fusil d'épaule. L'absence de fondations, les problèmes d'humidité, le manque de drainages périphériques, les fissures dans l'appareillage de pierres... Il a fallu tout réétudier [...]. On aurait pu abattre certains murs à la main tellement rien n'était solide », affirme-t-il.

Geomètre expert de métier, il



Il y a quelques jours encore se dressait ici l'un des plus vieux bâtiments du village. Sa démolition « surprise » fait jaser dans le village. Photo RL

saint-françois-lacroix

NÉCROLOGIE

Mme Marie-Gabrielle Clementz

HOMBURG-BUDANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Marie-Gabrielle Clementz née Simon, survenue à Thionville le 5 février, à l'âge de 84 ans.

Mme Marie-Gabrielle Clementz avait vu le jour à Hombourg-Budange et avait uni sa destinée à celle de Charles Clementz, qu'elle avait eu la douleur de perdre le 17 décembre 2014. De leur union sont nés deux fils. Le cercle familial s'est agrandi avec l'arrivée de petits-enfants.

Une bénédiction aura lieu le mardi 9 février à 12 h 30 au centre funéraire de Thionville, suivie de la crémation.

Nos condoléances à la famille.

LOUDRENE

Les pompiers recrutent

Pour mener à bien ses missions, le corps local a besoin d'étoffer son effectif.

Les personnes intéressées par un engagement au service de la population sont invitées à se faire connaître auprès du chef de corps Laurent Singer (tél. 03 82 5013 42).

AUJOURD'HUI

Jeux, concours

Guénange. Loto. Organisé par l'association APAL les Vignes de Saint-Antoine. Ouverture des portes à 12 h 30. Dotation du loto en bons d'achats. Tombola et restauration. Pas de réservation. De 14 h 30 à 19 h. Salle Pablo-Neruda. Participation libre. Tél. 03 82 50 97 79.

Balades, visites guidées

Malling. Découverte des oiseaux d'eau. Sortie organisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Si les conditions météo le permettent, après un repas tiré du sac, l'animation pourra se poursuivre sur les étangs de la Réserve Naturelle de Remerschen (Luxembourg) (Prévoir des bottes et jumelles). À 9 h. Parking de la base de loisirs. Gratuit. Tél. 03 87 03 00 90.

DEMAIN

Visites guidées

Veckring. Ouvrage du Hackenberg. Ouverture exceptionnelle pendant les vacances de février. En visitant ce monstre de la Ligne Maginot, sous la conduite d'un guide bénévole ou salarié de l'association Amifort, les visiteurs découvrent le modernisme des installations de la plus grande fortification de ce XX^e siècle. Tous les jours à 14 h, jusqu'au samedi 13 février. Ouvrage du Hackenberg. 10 €. 7 € groupes, étudiants et anciens combattants, 5 € pour les jeunes et gratuit pour les enfants (- de 4 ans). Tél. 03 82 82 30 08.

Stages

Kœnigsacker. Étude du corps humain, du nu. Stage qui s'adresse à tout public adulte qui désire apprendre ou se perfectionner dans l'exécution du nu. Il permet de mieux appréhender, comprendre, approfondir la forme du corps, ses proportions, ses positions, les angles de vue, sa morphologie, ses expressions, ses ombres. De 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Foyer rural Emile-Deslandes. 90 €. Tél. 06 32 96 48 10.

BOUSSE

Le haut de l'échelle pour les pompiers



Un bon bilan pour l'amicale des sapeurs-pompiers boussois. Photo RL

C'est dans la salle de formation des sapeurs-pompiers que ces derniers ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de Didier Octave, chef de corps, et de Régis Welker, président de l'amicale. Un moment privilégié qui a permis à ce dernier de rappeler que l'amicale conserve une bonne forme et ce, grâce, notamment, à l'investissement des membres tout au long de l'année.

Finances et projets

Le bilan financier en équilibre, présenté par Thibault

Kirsch, a été approuvé tandis que, parmi les projets 2016 on retrouve une galette des rois (fin février), un tournoi (14 février), le repas des anciens en juin, les activités du 14-Juillet, la Sainte-Barbe en décembre, et la distribution des calendriers en fin d'année.

Quant à Pierre Kowalczyk, maire, encouragement a été donné afin que les amicalistes continuent de participer activement aux manifestations pour la pérennité de l'association, sans oublier les félicitations à tous les membres pour leur investissement sans faille.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Les aînés hôtes de la municipalité



Les doyens ont reçu un colis, tradition respectée. Photo RL

Pour le traditionnel repas des aînés, le conseil municipal au grand complet était présent en ce dernier dimanche de janvier.

Ce rendez-vous permet à la municipalité de rendre hommages à ses têtes blanches « pour ce qu'elles ont apporté au village », a rapporté le maire avant de faire le point sur les travaux faits et en cours au sein de la commune.

Il a notamment mentionné sa volonté d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes en réduisant la vitesse des automobiles. « Nous avons commencé par le ralentisseur route de Klang, puis la mise en lumière de la piste cyclable. [...] Dès le budget 2016, nous

débuterons un programme de vidéo protection dans les points sensibles de la commune, avec des caméras. Nous œuvrons aussi pour l'installation d'un radar sanction sur la D918 et nos discussions avec les services de l'État sont bien avancées. »

Après ces mots d'accueil et des vœux de bonne année, le premier magistrat a félicité les deux doyens de la salle. Catherine Jager, née le 18 février 1923, et Jacques Bremme, né le 6 décembre 1925, ont ainsi reçu un colis bien garni avant de déguster un savoureux repas en compagnie des quatre-vingt-dix concitoyens réunis en la salle Saint-Rémi.

GUÉNANGE

Bien trier, c'est important !

Jusqu'au 25 février, Thomas Lamotte, animateur en gestion des déchets à la Communauté de communes de l'Arc mosellan, intervient dans toutes les classes de l'école primaire Saint-Matthieu.

Le tri sélectif consiste à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. La clé principale pour réussir le tri est l'identification des matières (verre, papier, carton, métal, plastique...). « À chaque déchet sa poubelle », précise Thomas. Son message est clair : « Être au service de la population et montrer l'image d'une collectivité qui va sur le terrain. C'est mon cœur de métier, d'où l'importance de sensibiliser dans les écoles. Ainsi, mon intervention montre le lien fort entre la Communauté de communes de l'Arc mosellan et les usagers du territoire. Je rappelle aussi que la thématique déchet fait partie du programme de l'Éducation nationale. »

Thomas se réjouit du comportement des élèves : « Je suis agréablement surpris des connaissances des élèves. Le travail en amont réalisé par les enseignants a porté ses fruits. »

Une fois vidées de leur énergie, les piles sont à jeter soit au magasin ou le consommateur les a achetées (obligation du magasin de collecter les piles usagées) soit directement à la déchetterie. Et que contient exactement une pile ? Elle est constituée de trois matières à savoir du métal, du plastique et des métaux lourds. Ces derniers demandent un traitement particulier de par leur nocivité. Les néons et ampoules halogènes subissent le même traitement.

De nouveaux conteneurs

Une des missions des élèves est d'aider le ripeur dans son travail, en vérifiant que les roues de la poubelle sont fonctionnelles, que son couvercle est bien refermé (ceci afin d'éviter les problèmes d'odeur, de pluie et d'étalement de déchets par les chats notamment), et enfin il ne faut pas se tromper dans l'exercice du tri sélectif. Sur ce



Les élèves de Mme Kutschruiter ont été très intéressés par cette action de sensibilisation. Photo RL

dernier point, il est important que les élèves expliquent à leurs parents leurs erreurs de tri.

Les déchets non recyclables collectés à Guénange sont déposés dans un centre d'enfouissement situé à Aboncourt, et plus précisément dans des trous que l'on

appelle alvéoles. Bien sûr, un tri optimal permet de diminuer la vitesse de remplissage d'une alvéole, ce qui est le but à atteindre.

Bientôt, des nouveaux conteneurs supplémentaires à vêtements, linge et chaussures seront implantés dans les communes de l'Arc mosellan

qui n'en ont pas encore afin d'optimiser la collecte et leur valorisation.

Une question ? N'hésitez pas à solliciter Magali Mander au service prévention et gestion des déchets à la CCAM. Magali Mander tél. 03 82 83 52 37 www.arcmosellan.fr